



CERCLE DES CAVISTES AMBASSADEURS DES PRODUITS DE QUALITE (SIQO) D'OCCITANIE

CAHIER DES CHARGES

Table des matières :

1. Les objectifs	2
2. L'adhésion	2
3. Les avantages	2
4. Les engagements de l'Ambassadeur	3
5. Démission, radiation	3
6. Bulletin d'adhésion	4

1 - Les objectifs :

Avec plus de 250 produits sous Signes d'Identification de la **Qualité et de l'Origine (SIQO : AOC/AOP, IGP, Label Rouge, Agriculture Biologique et STG)**, la région Occitanie est un territoire où qualité et savoir-faire s'allient au service de l'authenticité et du goût.

L'IRQUALIM a mis en place le **CLUB DES QUALIVORES D'OCCITANIE associant les producteurs, les distributeurs/prescripteurs, les restaurateurs et les consommateurs/citoyens** avec pour ambition de développer la consommation éclairée de ces produits.

Etre « Qualivore » en Occitanie, c'est :

- se faire plaisir en mangeant des produits frais et de saison,
- se faire du bien en profitant de l'authenticité et du goût de spécialités élaborées par des producteurs passionnés,
- devenir un « militant », ambassadeur et défenseur de l'économie régionale,
- contribuer au développement durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire de notre région,
- Avoir aussi de la chance puisque l'Occitanie est la région qui offre la plus grande diversité de produits « officiellement bons ».
- Contribuer au partage et à l'échange autour des valeurs

Le « Qualivore » bénéficie d'une carte d'adhérent personnalisée qui lui permet d'être informé de toutes les offres proposées par les Ambassadeurs, de participer à des manifestations spécifiques et ainsi contribuer à la reconnaissance des engagements de l'ensemble des acteurs des filières.

Dans le cadre de cette initiative, l'IRQUALIM souhaite établir un partenariat avec les cavistes identifiés comme de véritables ambassadeurs des produits SIQO d'Occitanie. A cet effet, il souhaite les regrouper au sein d'un « **CERCLE DES CAVISTES AMBASSADEURS DES PRODUITS DE QUALITE (SIQO) D'OCCITANIE** », rattaché au CLUB DES QUALIVORES D'OCCITANIE.

2 - L'adhésion :

Les cavistes ~~implantés et~~ proposant à leur clientèle, tout au long de l'année, **une offre riche et diversifiée de vins d'Occitanie sous SIQO.**

Pour prétendre au titre d'ambassadeur « Qualivore », le caviste devra commercialiser :

- 30 % minimum de l'ensemble du rayon vins en Vins de la région Occitanie avec une représentation de chaque bassin (Sud-Ouest, Pays d'Oc, Roussillon, Languedoc)
- 2 références en spiritueux

L'admission du caviste au titre d'ambassadeur « Qualivore » sera subordonnée à une visite de contrôle de l'IRQUALIM

3 - Les avantages :

- Identifier le point de vente par un **diplôme d'ambassadeur** personnalisé et par différents supports et matériels promotionnels spécifiques au CERCLE DES CAVISTES AMBASSADEURS et au CLUB DES QUALIVORES D'OCCITANIE (vitrophanie, dépliants, ...)
- Etre associé au dispositif de communication (site internet dédié www.qualivore.fr, réseaux sociaux et relations presse) mis en place pour valoriser le CLUB DES QUALIVORES

D'OCCITANIE en général et le CERCLE DES CAVISTES AMBASSADEURS DES SIQO D'OCCITANIE en particulier,

- Contribuer à l'animation du « CERCLE DES CAVISTES AMBASSADEURS DES PRODUCTIONS DE QUALITE D'OCCITANIE » : organisation de réunions, ...

4 - Les engagements du « Caviste Ambassadeur »

- Veiller à maintenir, voire à améliorer, le nombre de références vins d'Occitanie bénéficiant d'un SIQO proposées à la clientèle ;
- Mettre en valeur dans son magasin, les différents supports et matériels promotionnels spécifiques au CERCLE DES CAVISTES AMBASSADEURS et au CLUB DES QUALIVORES D'OCCITANIE (stickers, dépliants, ...).
- Réserver, dans la mesure du possible, un accueil privilégié aux titulaires de la carte de membre du CLUB DES QUALIVORES
- Transmettre tout au long de l'année – via l'IRQUALIM – toutes les informations relatives aux produits SIQO commercialisés et susceptibles d'intéresser les consommateurs membres du Club des Qualivores (animations, offres spéciales, présentation nouveaux produits ou packagings) et le cas échéant les membres des autres cercles d'ambassadeurs (producteurs, restaurateurs, traiteurs, bouchers/charcutiers, fromagers/crémiers, ...).
- Actualiser toutes les informations utiles relatives à son (ou ses) point(s) de vente : adresse, journées et horaires d'ouvertures, modification de gamme ou de tarifs, etc...
- Contribuer à l'animation et à l'expansion du Cercle en acceptant de participer (ou de se faire représenter) aux différentes réunions organisées par l'IRQUALIM,

5 - Démission, radiation

La qualité de membre du Cercle se perd :

- Par démission adressée à l'IRQUALIM sous pli recommandé,
- Par cessation d'activité ou cas de force majeure,
- Par radiation, pour motif grave – ou constat réitéré de non-respect des engagements – et manquement à l'éthique du Cercle. La décision de radiation est prononcée par l'IRQUALIM et est notifiée par lettre recommandée
- Par dissolution du Cercle.

En cas de démission ou radiation, tous les supports et matériels promotionnels devront être retirés de l'enceinte de l'Établissement et restitués à l'IRQUALIM.

6 - Bulletin d'adhésion

..... ci-après dénommé « **Le Caviste Ambassadeur** »,

Dont le siège est sis

Représenté par

Tél. :

Adresse e-mail (obligatoire) :@

- M'engage à respecter les clauses du présent cahier des charges.

Fait à

Le

Pour le Caviste Ambassadeur,